CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177842** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 848 056 479 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5411933

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 185020698 F 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 185020698 F 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : DENIS CHARRIER

15 RUE DES ARTISANS
ZA LE RAMPY
85550 LA BARRE-DE-MONTS

Téléphone : 02 28 11 49 53 **Fax :**

Portable : 06 26 68 22 51

Responsabilité légale :
CHARRIER DENIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / PAJOT NATHALIE CO-GÉRANTE

Site Internet : http://www.charrier-denis.fr

E-mail : charrierdenis1@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 764 774 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	24/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/10/2026 17:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E177842** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **13/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : **848 056 479 00019**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5411933

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 185020698 F 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 185020698 F 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **DENIS CHARRIER**

15 RUE DES ARTISANS
ZA LE RAMPY
85550 LA BARRE-DE-MONTS

Téléphone : 02 28 11 49 53 **Fax :**
Portable : 06 26 68 22 51

Site Internet : http://www.charrier-denis.fr
E-mail : charrierdenis1@orange.fr

Responsabilité légale :
CHARRIER DENIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / PAJOT NATHALIE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	28/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 17:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.